

POUR UNE APPROCHE GLOBALE DES PROBLÉMATIQUES RH LIÉES À LA PRÉCARITÉ

Claude LAURENT,
Directeur Général Adjoint Ressources internes

Ville d'Angers – Angers Loire Métropole



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Répartition agents permanents /agents non permanents à la ville d'Angers (2010)

- 4 155 agents intervenus au moins une fois dans l'année
- 2 738 agents permanents (2 398 ETP) dont :
 - 2 373 agents mensualisés (ETP moyen : 0,95)
 - 365 agents non mensualisés (ETP moyen : 0,36)
- 1 209 agents non permanents (239 ETP) dont :
 - 865 agents temporaires (ETP moyen : 0,18)

Les permanents non mensualisés à la ville d'Angers (2010)

- 251 animateurs de temps périscolaires et extrascolaires
 - 72 % de femmes
 - 30 ans de moyenne d'âge
 - 3 ans d'ancienneté moyenne

Répartition des permanents mensuels par temps de travail et par sexe à la ville d'Angers (2010)

- Hommes :

- temps complet : 93,4 %
- temps non complet : 4,1 %
- temps partiel : 2,5%

- Femmes :

- temps complet : 62,8 %
- temps non complet : 21,6 %
- temps partiel : 15,6 %

Déprécarisation statutaire

Ville CCAS : Evolution des ETP de 2005 à 2010

(Hors emplois aidés)

+ 101 ETP permanents

-15 ETP pour les agents temporaires

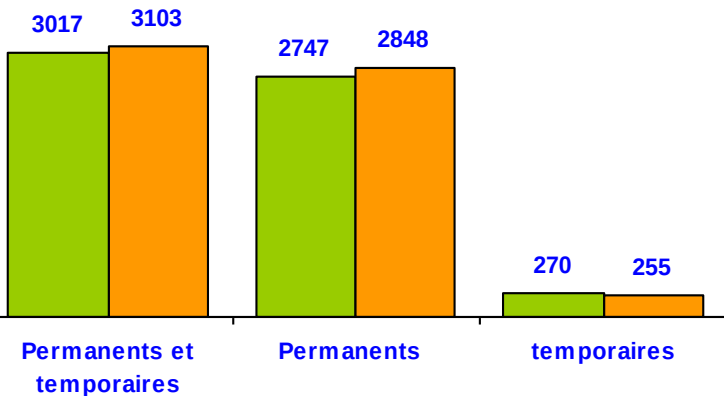
Détail ETP Permanents :

+ 125 ETP permanents mensuels (+ 93 agents)

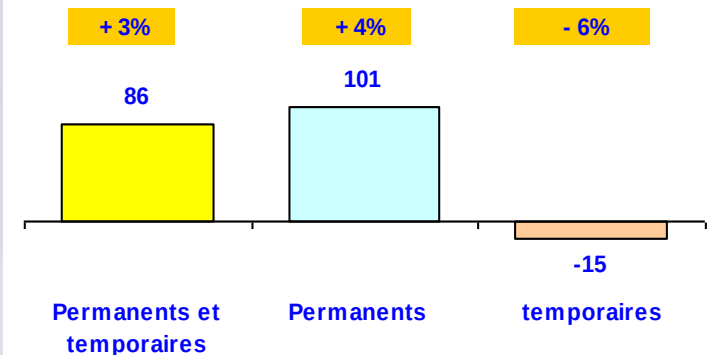
- 24 ETP Permanents non mensuels (- 57 agents)

■ 2005
■ 2010

Evolution des ETP entre 2005 et 2010



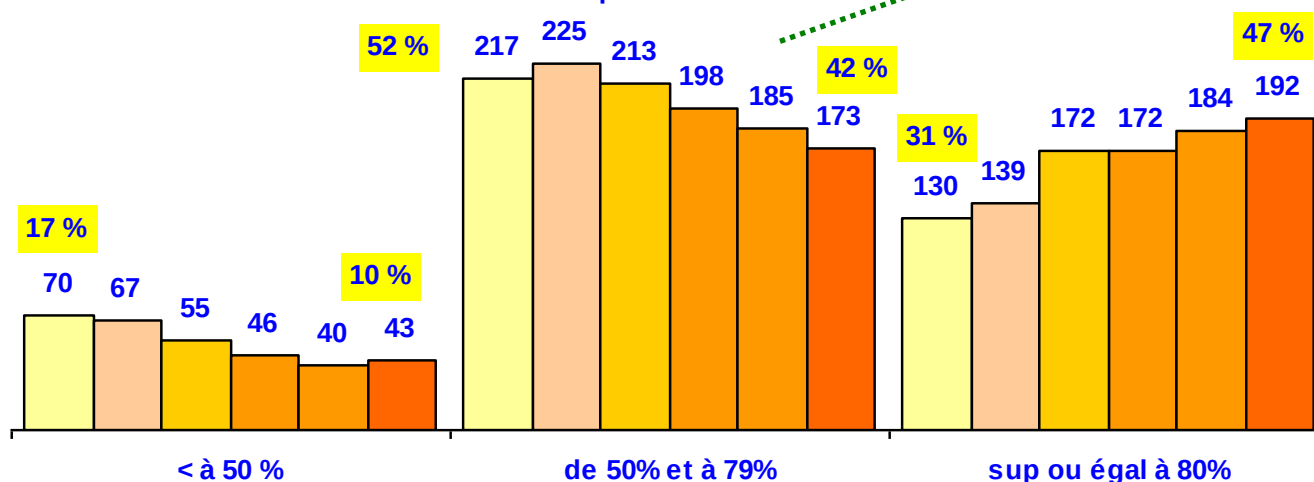
Ecart en ETP entre 2005 et 2010



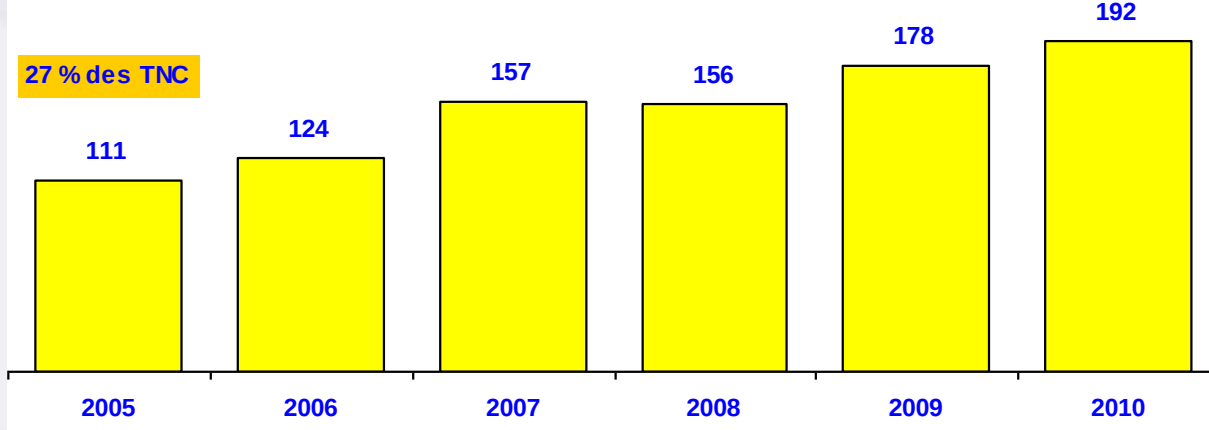
Déprécarisation statutaire

Agents permanents mensuels à temps non complet de 2005 à 2010

Evolution du nombre d' agents à temps non complet de 2005 à 2010 par quotité de temps de travail



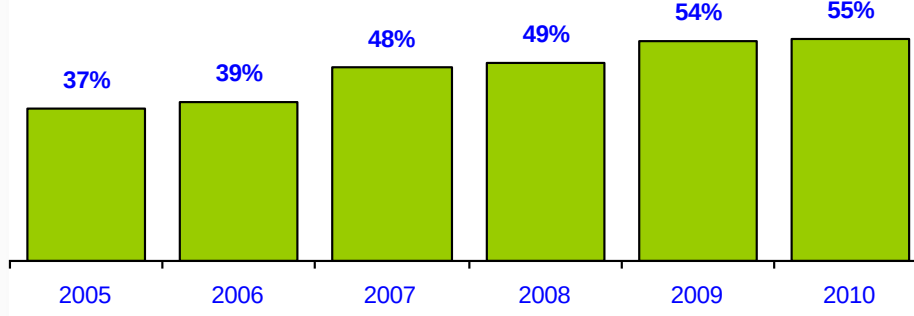
Evolution du nombre d'agents a temps non complet affiliés à la CNRACL



Agents permanents mensuels a temps non complet de 2005 à 2010

Exemples : Évolution d'agents affiliés à la CNRACL

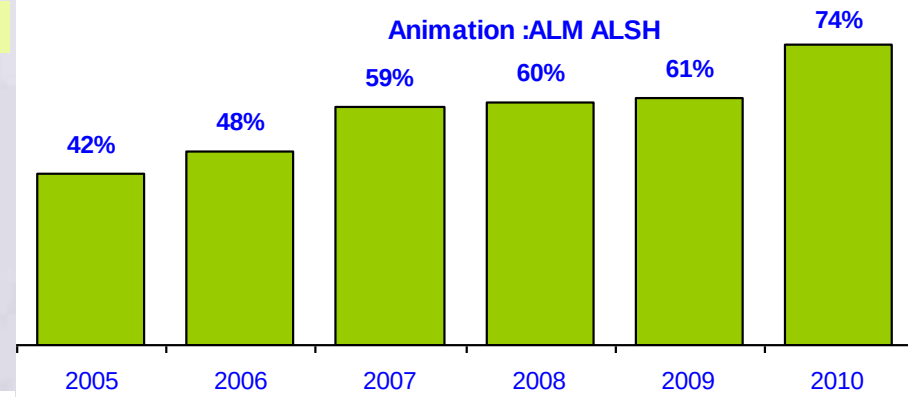
Agents de nettoyage



56 agents

63 agents

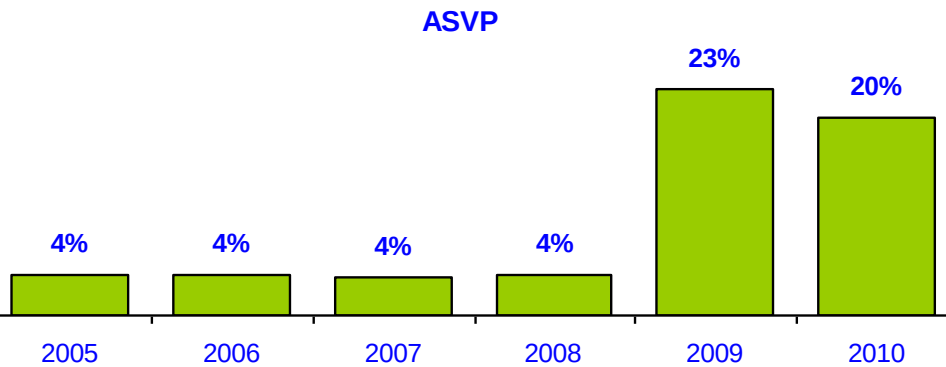
Animation :ALM ALSH



47 agents

85 agents

ASVP



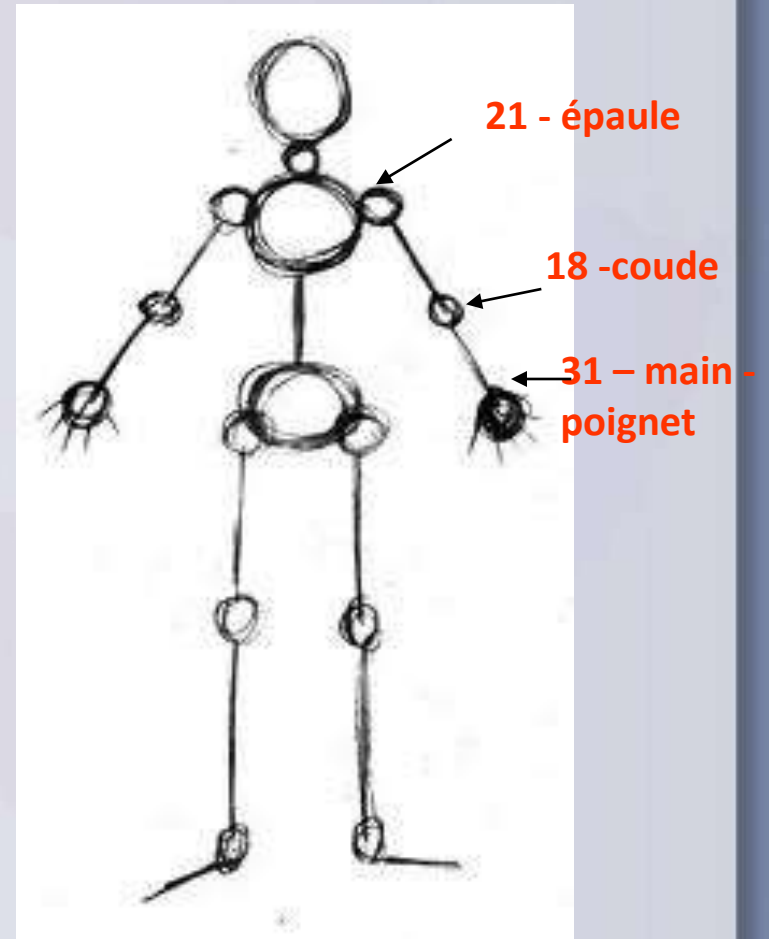
2 agents

9 agents

Etat de santé

- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) touchent 50,5 % des agents de nettoyage inclus dans l'étude (45 personnes).
- 60 % des personnes atteintes souffrent de localisations multiples.
- 11 % des personnes atteintes le sont aux 3 articulations.

50 % des agents souffrent ou ont souffert de lombalgies.



Analyse de l'activité

- Etude des contraintes bio-mécaniques (analyse de photos – films – entretiens sur les lieux de travail) :

Meilleure compréhension de la pénibilité physique (souvent sous-évaluée) :

- utilisation des 2 membres supérieurs et des jambes
- amplitude articulaire
- intensité des efforts musculaires.



Photo 3

Photo 3 : mouvement de traction de l'aspirateur lors du nettoyage d'une classe de maternelle



Photo 4

Photo 4: trois chaises empilées montées sur une table par l'agent de nettoyage en utilisant le membre non dominant

Préventif : Réduire les amplitudes horaires

- Modification progressive de la répartition horaire dans les écoles maternelles et les crèches (environ 10 agents depuis 2010).
- Conséquences :
 - Diminution de l'amplitude horaire et des horaires « extrêmes »
 - Intégration favorisée dans la vie de l'école
 - Essai de diversification des tâches

Préventif : Amélioration des conditions de travail (aides FIPH)

- Matériel :
 - Petites auto laveuses maniables pour le nettoyage des grandes surfaces (couloirs, salles d'activité...).
 - Presses à pédale
 - Système MAP avec utilisation de micro-fibres (crèches)
- Remplissage et vidage des seaux :
 - Généralisation des douchettes
 - Installation de vide-seaux
 - Réflexion sur vidage automatisé
- Locaux :
 - Sensibilisation lors des modifications ou des nouvelles constructions.

